









# Thierry Roussin Founder AGUIALABS









#### **#Définition:**

Le Comité définit l'Investissement à Impact Social (IIS) comme un investissement qui allie explicitement retour social et retour financier sur investissement. L'investissement à impact social implique en conséquence l'établissement d'objectifs sociaux prioritaires et spécifiques dont l'impact est mesurable par un processus continu d'évaluation. Ces investissements peuvent être réalisés dans tous types juridiques d'organisations ayant un modèle économique pérenne, et viser des niveaux de rémunération s'étendant de l'absence de rémunération à des rendements proches du marché.

- Comité Français sur l'investissement à impact social, Septembre 2014, COMMENT ET POURQUOI FAVORISER DES INVESTISSEMENTS À IMPACT SOCIAL ? Innover financièrement pour innover socialement -









Ashley Lewis
Founder Ongeza Fund
Ex-Manager LGT Venture Philanthropie











Charlotte Dourneau

Investment Manager

Le Comptoir de l'Innovation









#### #Wikipédia:





